

Solution aux changements climatiques par les techniques de conservation des eaux et des sols et / de défense et restauration des sols (CES/DRS) : cas du Niger

Samaila ISSAKA ARZIKA

Appelé du service civique

Bureau d'Evaluation Environnementale et des Etudes d'Impact (BEEEI), République du Niger

Samaila ISSAKA ARZIKA :

Né le 05 Août 1976 à Guéshémé au Niger, Samaila Issaka Arzika a eu le BAC en 1998. Il a poursuivi ses études à l'Université Fédérale de Technologie d'Owerri au Nigeria. Il a eu son diplôme d'Ingénieur en technologie de contrôle de la pollution en 2004. Sa première expérience fut dans le secteur agricole avant d'intégrer l'environnement (BEEEI) par le service civique, ce qu'il fait depuis 2006. M. Issaka Arzika a bénéficié des formations professionnelles de courtes durées dont celles en santé sécurité environnement en 2004 et en comptabilité environnementale et gestion des ressources naturelles en 2008. Il a assisté à plusieurs rencontres comme le 4e Salon Africain de la Prévention des Risques Professionnels à Niamey en 2006 et à la conférence internationale sur « l'exploitation minière et développement durable en Afrique » à Conakry en 2008. Il parle le français, l'anglais, le haoussa et le zarma.

Résumé :

Le Niger, ce pays non industrialisé de 1.267.000 Km² dont 88 % de désert, 7 % de pâturage permanent, 3 % de terres arables et 2 % de forêts a une émission des gaz à effet de serre peu significative sur le plan mondial. Toutefois, l'action anthropique de 10.790.352 habitants d'un taux d'accroissement de 3,1 % par an n'est pas négligeable. Environ 100.000 à 120.000 hectares de forêts sont défrichés chaque année par l'agriculture extensive. À ce phénomène s'ajoute l'exploitation inconsidérée du bois utilisé comme source d'énergie par 90 % de la population, et comme support essentiel de l'habitat rural. Ce cercle vicieux est à l'origine de la dénudation accélérée des plateaux de l'ouest et du centre du pays et les menaces d'ensablement et de sécheresses répétées au nord et l'est du Niger. Le 21e siècle marqua le Niger par de nouvelles politiques en matière d'environnement. On note celles des techniques de conservation des eaux et des sols et de défense et restauration des sols (CES/DRS) suivis de plantation d'arbres et d'ensemencement d'herbacés sur les plateaux et les dunes. Cette politique gouvernementale a été la priorité dans le plan d'action de plusieurs projets, programmes, activités, ONG et organisations communautaires de base exerçants au Niger. La conscientisation de la population à la question environnementale a été un atout à la réussite de cette politique. La fixation de la population migrante vers les centres urbains par ces activités qui leur assurent une sécurité alimentaire pendant la saison sèche (8 mois) a été remarquable. Ces plateaux stériles reverdissent et deviennent attirants pour les êtres humains et les animaux. Une fixation de dunes mobiles réanime le paysage. L'abondance du pâturage et la réduction de feux de brousse sont la satisfaction des éleveurs. C'est une lutte efficace contre la pauvreté et ce couvert végétal diminuera l'effet des changements climatiques par le mécanisme de la photosynthèse. Le Niger a mis en œuvre un marché potentiel du carbone.